



CARREFOUR SUPPLY CHAIN

SITE DE SAINT GILLES

**SECTION SYNDICALE CGT CSC SAINT GILLES
RECLAMATIONS DES DELEGUES CGT
REUNION DP DU 13 AVRIL 2018**

2018-04-443 : Pour rappel, l'article L2313-1 du Code du Travail édicte que :

« Les délégués du personnel ont pour mission :

1° De présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise ; 2° De saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle.

2018-04-444 : a) A quand l'affichage des plannings des polyvalents dans tous les services dans les deux équipes ?

b) Nous renouvelons notre demande que les polyvalents caristes puissent faire 40% de leur temps, ainsi qu'une réelle vigilance des responsables préparations à ce qu'ils les atteignent.

c) Avez-vous planifié des groupes de travail pour échanger sur les problèmes de manquants et sur l'organisation du travail, comme vous vous y étiez engagé au cours de la négociation des grilles de productivité lors de la réunion du CE du 16 mars 2018.

2018-04-445 : a) Nous vous demandons de communiquer à tous les préparateurs les nouvelles grilles de productivité avec les coefficients applicables au 1^{er} avril 2018.

b) Pouvez-vous communiquer la feuille de productivité avec la fiche de paye ?

c) Pouvez-vous avertir les préparateurs dont les arrêts ont été refusé par les chefs de préparation ?

2018-04-446 : Les préparateurs rencontrent beaucoup d'incidents sur les talk mans (coupures missions, batteries ne tenant plus la charge, de plus la voix de synthèse passe mal par certains endroits), quelles sont les solutions que vous pouvez apporter pour qu'il n'y ait plus ces dysfonctionnements ?

2018-04-447 : **Veillez répondre à la question 2018-03-441 c du mois dernier** : Est-ce que les salariés des magasins ex DIA concernés par le PSE ont fait une demande de mutations sur le site de Saint Gilles et à quel poste ?

2018-04-448 : De nouveau nous vous demandons de renforcer le nombre de caristes picking dès le début de poste dans les deux équipes ce qui évitera des manquants à répétition, et une perte de temps pour les préparateurs.

2018-04-449 : Quels sont les postes encore disponibles au reclassement ?

2018-04-450 : Est-il possible de poser par anticipation des CP ou RTT ?

2018-04-451 : Information sur le 1% Patronal, quelles sont les démarches à suivre et veuillez communiquer une fiche explicative à tous les salariés avec les prochaines fiches de paye.

2018-04-452 : Quelles sont les postes soumis à la pénibilité au travail et si oui combien de point rapporte t'il ?

2018-04-453 : Va-t-il y avoir de nouvelles formations caces5 et si oui à quelle date?

2018-04-454 : Nous demandons un aménagement des grilles de productivités préparateurs et caristes pour les séniors.

2018-04-455 : Nombreuses lisses sont tordues et pas remplacées bien que cela a été signalé, veuillez faire le nécessaire.

2018-04-456 : La Direction a proposé un bon d'achat de 150€, pas pour tous les salariés, qui va le financer la direction ou les salariés ?

2018-04-457 : **Embauches** : Notre demande est qu'au minimum 60 personnes supplémentaires soient embauchées dès le mois de mai 2018, cela évitera comme les années précédentes qu'il y ait 330 intérimaires sans compter les CDD pour passer la saison.

2018-04-458 : **Pilotage** : La CGT vous interpelle une dernière fois concernant certains pilotes de l'équipe d'après-midi qui outrepassent leur fonction en parlant mal aux salariés (préparateurs et caristes), que faut-il que nous fassions pour être entendu, rentrer dans un conflit ?

Ces mêmes pilotes perçoivent 390 € de prime de productivité, sans préparer aucun colis, ils feraient mieux de respecter les préparateurs qui eux préparent des milliers de colis tous les mois et les caristes.

2018-04-459 : La CGT souhaiterait savoir si la Direction informe l'Apgis pour tout licenciement et départ en retraite dans l'entreprise pour que l'ex salarié puisse bénéficier de l'article 4 de la loi Évin ?

2018-04-460 : Trouvez-vous normal que plusieurs salariés qui avaient le SST ne puissent plus intervenir quand un salarié se blesse, parce qu'ils n'ont pas pu faire leur recyclage ?

2018-04-461 : a) Trouvez-vous normal qu'un agent de maîtrise niveau 5, se permettent de prendre le Clark d'un cariste et fasse tomber une palette et s'en aille dans son bureau sans avoir sécurisé la zone (aucun balisage, il n'est pas resté pour sécuriser la zone), pourtant ce même maîtrise est soi-disant très impliqué dans la sécurité, la preuve en est dernièrement il a mis un avertissement à un cariste polyvalent qui avait soi-disant mis en danger les salariés !!

b) A-t-il été sanctionné au même titre qu'un cariste ou un préparateur qui pourrait mettre en danger les salariés ou une nouvelle fois les sanctions ne sont applicables qu'uniquement aux employés ?

2018-04-462 : Nous tenons à vous rappeler une nouvelle fois que l'utilisation de la vidéo pour sanctionner les salariés est interdite, veuillez faire un rappel à l'encadrement.

2018-04-463 : Selon les informations que nous avons, la direction aurait donné son accord au DS FO pour qu'il puisse assister à la réunion extraordinaire du CE le 16 mars sur la négociation des grilles de productivité, est-ce exact ?

2018-04-464 : Casse en augmentation dans les pickings, vous serait-il possible de mettre une personne en polyvalence pour reconditionner les colis sur place, au lieu de mélanger tous les produits sur des palettes pour les emmener au service retour qui perd un temps considérable pour les traiter.

2018-04-465 : Comment se fait-il qu'il ne soit pas proposé aux préparateurs séniors ou aux salariés ayant de l'ancienneté la possibilité de pouvoir faire le suivi des intérimaires ou les formations ?

2018-04-466 : Retour sur la question 2018-03-439 du mois de mars : **Application de la convention collective nationale du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire article 4.4.3. Régularisations** Nous dénonçons la position de la Direction de ne pas régulariser des salariés occupant un poste différent de celui de leur libellé emploi depuis longtemps, quand sur les sites de Salon de Provence il y a eu 36 régularisations de salariés en tant que caristes, agents administratifs, achemineur, expédition, réception, sur le site du Mans régularisation de caristes, sur le site du Rheu régularisation de 6 caristes et 4 pointeurs certifieurs, pour ces raisons la CGT demande la régularisation des salariés aux postes de retour, pilotes, etc..... Dès le mois d'avril 2018.

La CGT n'accepte pas votre réponse que le national ne vous a pas accordé les régularisations sous prétexte que dans le cadre de la poly activité il n'y a plus d'autorisation à date, les autres sites n'ont fait qu'appliquer la convention collective nationale qui vous est applicable, nous vous demandons d'en faire de même et de régulariser les salariés concernés, dès le mois de mai 2018.

2018-04-467 : Pensez-vous vous orienter sur une deuxième salle de charge car celle-ci est saturée ?

2018-04-468 : Pourriez-vous installer des déposes palettes dans la cellule 1 et cellule 10 comme cela avait été demandé à la responsable des emballages ?

2018-04-469 : Comment se fait-il que certains salariés n'ont jamais eu d'entretien individuel depuis qu'ils sont sur le site de Saint-Gilles.

2018-04-470 : Nous demandons la réparation de la fuite d'eau dans l'allée 61 ?

2018-04-471 : Les **CDD de l'école carrefour** terminent leur contrat le 17 juin 2018, nous demandons l'embauches de ces 8 personnes à la fin de leur contrat et que le RH les reçoivent avec un REX pour faire le point dès le mois de mai.

2018-04-472 : Les CDD de l'école carrefour n'ont jamais de polyvalence depuis le début de leur contrat, nous demandons que vous les soulagiez en leur proposant de la polyvalence.

2018-04-473 : Veuillez nous communiquer comment vous allez vous organiser avec les 3 jours fériés du mois de mai ?

2018-04-474 : Prévoyez la révision des tirettes de certains tiroirs qui ne fonctionnent pas, vous ne pouvez pas demander aux préparateurs de faire geste et posture, et laisser pendant des mois perdurer ce problème.

2018-04-475 : Nous demandons à ce que le chariot de préparation 206 ne soit plus mis en service pour la sécurité des préparateurs tant qu'il ne sera pas réparé et l'attribution d'un autre chariot aux préparateurs concernés.

2018-04-476 : Problèmes de hauts parleurs dans certaines allées le son est inaudible, que pouvez faire pour améliorer cela ?

2018-04-477 : Qui va remplacer dans l'équipe du matin le responsable qui a demandé à repasser dans l'équipe d'après-midi ?

Les Délégués du personnel CGT : P. CASANOVA / D. MADEIRA

Délégué Syndical : J. FOUQUE/ RS au CE : C. PEREZ/ RS au CHSCT : M. BOURASS